



Comet Cheseaux Unihockey Club
Case Postale 172
CH-1033 Cheseaux-sur-Lausanne

T +41 79 721 88 61
comet.contacts@gmail.com
www.comet-cheseaux.ch

« Comet Cheseaux Unihockey Club »

**Concept de protection pour les entraînements et
compétitions dès le 4 février 2022**

Version : 4 février 2022

Auteurs : Serge Rufi et Romain Gaillard, pour le comité du Comet Cheseaux UHC

1. Conditions cadres

Selon les dernières directives de la Confédération, les règles suivantes s'appliquent dès le 4 février 2022 :

- Le sport en salle (compétition et entraînement) sans masque n'est autorisé que pour les personnes disposant d'un certificat de vaccination ou de guérison, y compris un résultat de test négatif.
- Si toutes les personnes présentes, y compris les athlètes, portent un masque en permanence, l'accès 2G sans test négatif est autorisé.
- Un concept mixte avec 2G avec masque et 2G+ n'est autorisé pour aucune manifestation. Dès qu'une personne ne dispose pas du statut 2G+, toutes les personnes présentes (qu'elles soient 2G ou 2G+) doivent porter un masque.
- Toutes les personnes présentes de plus de 12 ans portent un masque en permanence, sauf les joueurs/joueuses et les arbitres sur le terrain et dans la zone de changement.
- Pour les joueurs et joueuses qui ne participent pas au jeu activement, nous recommandons le port obligatoire du masque.
- 2G avec masque pour les spectateurs & aides dès 16 ans. Pour les enfants de 12-16 ans, uniquement le port du masque.
- Lors de la consommation, les spectateurs de plus de 16 ans doivent être assis.

Des exceptions s'appliquent aux personnes suivantes :

- Aucune restriction ne s'applique aux enfants et aux jeunes de moins de 16 ans. Le jour de référence est le 16e anniversaire.
- Les personnes dont la vaccination complète, le rappel ou la guérison ne remonte pas à plus de quatre mois ne sont pas soumises à l'obligation de se soumettre à un test.
- Pour les détenteurs d'une Swiss Olympic Card, les membres d'un cadre national ainsi que les équipes d'une ligue semi-professionnelle ou d'une ligue nationale de la relève, la règle 3G s'applique.

Pour la ligue nationale, les règles suivantes s'appliquent :

- La règle 3G s'applique aux joueurs et au staff lors des entraînements et matchs.
- Les arbitres doivent également respecter la règle 3G.

Pour les ligues nationales de la relève (M21A, M18A, M16A, M14/17A) s'appliquent :

- La règle 3G s'applique aux joueurs et au staff lors des entraînements et matchs.
- Les arbitres doivent également respecter la règle 3G lors des compétitions

Pour les autres ligues de moins de 16 ans, les règles suivantes s'appliquent :

- Aucune restriction ne s'applique aux joueurs et joueuses de moins de 16 ans pour les entraînements et les matchs.
- Pour les arbitres, la règle est 2G avec masque ou 2G+ sans masque. Pour les entraîneurs, la règle est 2G avec masque lors des entraînements et des compétitions.

Pour toutes les autres ligues, les règles suivantes s'appliquent :

- La règle des 2G+ s'applique aux joueurs et joueuses à l'entraînement et au match. Pour les entraîneurs, c'est soit 2G+ ou 2G avec masque.
- La règle des 2G+ s'applique également aux arbitres.

Les juniores et juniors qui atteignent leur seizième anniversaire peuvent continuer à jouer, à condition qu'ils aient le statut 2G+.

2. Les principes suivants doivent être strictement respectés pour les entraînements et les compétitions

A. Pas de symptômes à l'entraînement et au match

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements et aux compétitions. Elles restent à la maison, respectivement, elles vont se faire tester.

B. Port du masque et distances

Pour toutes les personnes présentes à partir de 12 ans, le port du masque est obligatoire. En dehors du terrain et de la zone de changements, cette obligation s'applique également aux sportifs. Par ailleurs, il faut continuer à se passer des poignées de mains ou des « high-five ».

C. Se laver les mains soigneusement

Se laver les mains est un élément crucial de l'hygiène. En vous lavant soigneusement les mains avec du savon avant et après l'entraînement, vous vous protégez vous-même et votre entourage.

D. Tenir des listes de présence

Afin de faciliter le traçage des contacts, le club tient une liste des présences pour tous les entraînements (à l'intérieur comme à l'extérieur). La personne qui donne l'entraînement est responsable de tenir une liste complète et correcte de cette liste, afin qu'elle puisse être mise à disposition à la personne responsable du plan coronavirus dans la forme convenue (cf. point 7). Les clubs sont libres de définir en quelle forme (par exemple : Doodle, Excel, SportEasy, etc.) la liste de présences est établie.

E. Désigner une personne responsable au sein du club

Chaque organisation qui offre des entraînements est tenue déterminer une personne responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Dans notre club, il s'agit de **Serge Rufi et Romain Gaillard**. Si vous avez des questions, veuillez les contacter directement (par téléphone respectivement au +41 79 721 88 61 et +41 79 539 93 97 ou par mail à comet.technique@gmail.com).

F. Autres dispositions spécifiques aux journées de championnat organisées dans les salles de sport de Cheseaux-sur-Lausanne

- Le certificat covid est obligatoire pour entrer dans les salles pour toute personne dès 16 ans (équipes, staffs, arbitres, bénévoles, etc.). En cas de non-respect de cette règle, le contrevenant encourt une amende de CHF 100.00.
- À l'entrée des salles, la validité et l'authenticité du certificat COVID de chaque participant dès 16 ans sera vérifiée via l'application « Covid Certificate Check ». Chacun présentera une pièce d'identité valable. Les personnes ainsi vérifiées recevront un bracelet en papier afin de pouvoir entrer et sortir à leur convenance.
- Une buvette sera prévue et la consommation sera permise aux zones dédiées de la salle selon les plans mis à disposition. Aucune consommation sur les gradins.
- L'accès aux vestiaires et aux douches est autorisé dans une limite de 10 personnes en même temps.
- Lors des matchs, il n'y a pas de changement de côté à la mi-temps. À la fin des matchs, les joueurs se saluent uniquement par un lever de cannes.



Cheseaux-sur-Lausanne, le 4 février 2022

Comité du club Comet UHC